

DATE DE CONVOCATION : 10 Novembre 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : K. GAI - B. LAFAYE- G. MIGNON- M.H. AUBINEAU - P. FRÉON - M.A. CHEVALIER - G. MICHELY -J.P. DESLIAS- P. ORMECHE - S. BROUILLET - W. BOURGÉAU - A. DUBRUN - F. GUIRAO - H. ROSARIO - E. CLEMENTEL - S. RAYNAUD - P. BERTON - C.RAFIN - S. BUTET.

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSES AYANT DONNÉ POUVOIR : M. VILLEGGER donne pouvoir à B. LAFAYE - T. DEGRANDE donne pouvoir à M.H. AUBINEAU - JF CESSAC donne pouvoir à K. GAI - K. PERROIS donne pouvoir à S. BROUILLET - S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON -

SECRETAIRE DE SEANCE : F. GUIRAO

OBJET : ACQUISITION BANDE DE TERRAIN PLACE RENÉ CHEVALIER

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la proposition de cession d'une parcelle située le long de la voie publique, place René Chevalier, pour l'euro symbolique,

Le Conseil Municipal décide **PAR 25 VOIX POUR** :

- D'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée AH 108 d'une superficie de 58 M2,
- D'accepter le coût d'acquisition de cette parcelle à l'euro symbolique à la Société Civile Immobilière DMG,
- De prendre en charge les frais notariés liés à cette acquisition
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes et toutes pièces afférentes à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE